

# Les dirigeants de la Sowalfin veulent 302 500 euros par an

■ Suite à l'affaire Publifin, un plafond de rémunération a été fixé et il suscite des convoitises...

Il faut se pincer fort pour y croire. Les membres du comité de direction de la Sowalfin (Société wallonne de financement et de garantie des PME), basée à Liège, ne semblent pas avoir été émus par la chasse aux petits et gros avantages qui a suivi l'affaire Publifin. En effet, ils ont demandé une augmentation de leur salaire auprès du gouvernement wallon.

Le contexte : comme suite aux déballages sur les rémunérations au sein de l'intercommunale Publifin et de sa filiale Nethys, le gouvernement wallon avait adopté fin avril une batterie de mesures afin de moraliser la vie publique. En particulier, un plafond de 302 500 euros brut par an a été fixé pour les dirigeants de sociétés filiales d'intercommunales dans des secteurs hautement concurrentiels. C'est naturellement Stéphane Moreau, patron de Nethys, qui était visé.

Mais, au sein de la Sowalfin, également concernée par la nouvelle règle, les salaires des quatre directeurs n'arrivent pas à ce plafond. Ils ont donc réclamé à la Région wallonne, l'actionnaire principal de la Sowalfin, le droit d'atteindre également ce plafond doré de 302 500 euros par an.

Les rémunérations actuelles au sein du comité de direction sont d'environ 250 000 euros brut par an, tout compris.

Confirmation de la Sowalfin

*"Lorsque nous avons vu le nouveau plafond, cette idée a été évoquée informellement auprès de notre actionnaire, confirme Jean-Pierre Di Bartolomeo (étiqueté PS), président du comité de direction. Mais on nous a dit qu'il fallait être patient. Il est probable que nous n'aurons pas de réponse favorable de la Région wallonne à ce sujet, vu le contexte. Nos rémunérations sont plus basses que dans les autres organismes similaires, mais ce n'est pas important. Nous sommes tout de même bien payés."*

Outre Jean-Pierre Di Bartolomeo, deux autres directeurs sont également concernés par cette hypothétique augmentation de salaire : Anne Vereecke (CDH) et Bernard Liébin (MR). Le quatrième directeur, Bernard Jehin (Ecolo), n'en profiterait pas car il prend sa retraite cette semaine justement.

Encore Bernard Liébin...

Bernard Liébin est bien connu de nos lecteurs. Ce libéral avait dû renoncer à ses mandats politiques (de conseiller communal et de conseiller provincial dans le Hainaut) à la demande du président du MR Olivier Chastel, après que "La Libre" avait détaillé la liste de ses multiples casquettes dans plusieurs entreprises privées et sociétés publiques. Après cet épisode, le voici qui réclame, avec ses collègues, une augmentation de salaire de 50 000 euros par an environ.

Le "missi dominici" de Di Rupo

Au sein de la Sowalfin, un homme ne voit pas d'un bon œil la demande d'augmentation des directeurs. Il s'agit d'Olivier Vanderijst (éti-

queté PS), lui-même patron de la SRIW (Société régionale d'investissement de Wallonie). La SRIW, société d'émanation publique, est actionnaire de la Sowalfin aux côtés de la Région wallonne. A ce titre, Olivier Vanderijst a son mot à dire dans les organes de gestion de la Sowalfin, notamment en tant que membre du comité de rémunération. Il aurait fait discrètement savoir que l'augmentation en question était une mauvaise idée.

Ce n'est pas la première fois qu'il intervient dans ce genre de dossiers. Il jouerait le rôle de "missi dominici" d'Elio Di Rupo dans certaines structures publiques et parapubliques wallonnes afin

d'éviter certaines dérives.

Encore récemment, "La Libre" détaillait le contrat de bail (500 euros par mois) pris par la société Socofe dans un immeuble de Nethys pour offrir un bureau à André Gilles (ex-PS), qui ne sait plus où ranger ses archives depuis qu'il a dû démissionner de Publifin et de son mandat à la Province de Liège.

Olivier Vanderijst serait également intervenu dans ce dossier pour faire comprendre au patron de la Socofe - un PS également - qu'il aurait mieux valu éviter une telle dépense dans le climat actuel de mise à plat des règles de la morale politique.

Frédéric Chardon